



**CARRIERES DES
ROCHES BLEUES**

Pièce 5

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ÉTUDE DES DANGERS

Code de l'environnement



Commune d'Usclas-du-Bosc (34)

RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DES DANGERS

Différentes sources de risques, susceptibles d'être provoquées par la carrière d'Usclas-du-Bosc, ont été analysées et confrontées aux mesures de réduction des risques prévues dans le cadre de son exploitation.

Des scénarios ont été étudiés pour les effets potentiels suivants : pollution du milieu naturel, incendie, accident corporel.

Scénarios liés à des facteurs de risques internes à l'exploitation :

Evènement initiateur	Evènement redouté	Phénomène dangereux	Principales mesures de sécurité en place et/ou prévues(*)
Défaillance humaine (fatigue, manque de vigilance, erreur de manipulation...)	Accident de la circulation	Impact sur une ou des personnes ou/et des biens matériels	Signalétique, vitesse réduite, aménagement au niveau de la RD140
	Collision entre engins et/ou entre véhicules entraînant un épandage de produit	Pollution du sol et/ou de l'eau	Utilisation de kits de dépollution, vitesse réduite Protection de l'aquifère : respect des cotes de fond de fouille
Court-circuit sur un engin	Incendie	Impact sur le milieu naturel Impact sur une ou des personnes	Vérification et entretien réguliers des engins – Formation du personnel lutte incendie – Moyens de secours contre les incendies (extincteurs, secours externes)
Fuite sur un engin ou lors du ravitaillement	Épandage de produit	Pollution du sol et/ou de l'eau	Vérification et entretien réguliers des engins – Formation du personnel – kits de dépollution. Protection de l'aquifère : respect des cotes de fond de fouille

METHODES D'EVALUATION

Echelle de probabilité et de gravité

Les échelles de cotation en gravité et de cotation en probabilité retenues sont celles que l'INERIS utilise parfois pour l'analyse des risques d'accidents majeurs dans le cadre de l'étude de danger. Ces échelles proposent une gravité et une probabilité notées de 1 à 4.

Echelle de cotation de gravité

Niveau de gravité	Cibles humaines	Cibles matérielles	Cibles environnementales
Catastrophique Désastreux (4)	Effets critiques (létaux ou irréversibles) sur au moins une personne à l'extérieur du site ou au niveau des zones occupées du site	Atteinte d'un bien, équipement dangereux ou de sécurité à l'extérieur du site ou atteinte d'un équipement dangereux ou de sécurité critique sur le site conduisant à une aggravation générale des conséquences	Atteintes critiques à des zones vulnérables (ZNIEFF, point de captage...) avec répercussion à l'échelle locale
Important (3)	Effets critiques (létaux ou irréversibles) limités à un poste de travail sur le site	Atteinte d'un équipement dangereux ou d'un équipement de sécurité critique sur le site sans aggravation générale des conséquences	Atteintes sérieuses à l'environnement nécessitant des travaux lourds de dépollution
Sérieux (2)	Aucun effet critique au niveau des zones occupées ou postes de travail du site. Des effets pouvant être observés de façon très localisée	Atteintes à des équipements dangereux du site sans synergie d'accidents ou à des équipements de sécurité non critiques	Atteintes limitées au site et nécessitant des travaux de dépollution minimales
Modéré (1)	Pas d'effets significatifs sur le personnel du site	Pas d'effet significatif sur les équipements du site	Pas d'atteinte significative à l'environnement

La probabilité d'occurrence : il s'agit d'une appréciation qualitative, permettant de classer la probabilité d'occurrence du phénomène sur une échelle à 5 classes, de A (événement courant) à E (événement possible, mais extrêmement peu probable) : l'échelle de cotation retenue est basée sur les classes précédemment définies (Cf. annexe 1 de l'arrêté de septembre 2005), mais tient également compte de celle de l'INERIS ; elle intègre le niveau d'efficacité des mesures mises en place.

ECHELLE DE COTATION DE PROBABILITE

NIVEAU DE PROBABILITE	CRITERE DE CHOIX	
	TRADUCTION QUALITATIVE	TRADUCTION EN TERMES DE MESURES DE SECURITE
CLASSE A	Évènement courant : il s'est produit sur le site et/ou peut se reproduire à plusieurs reprises pendant la durée de vie de l'installation, malgré d'éventuelles mesures correctives.	Performances limitées des mesures de sécurité
CLASSE B	Évènement probable : il s'est produit et/ou peut se produire pendant la durée de vie de l'installation.	Performances moyennes des mesures de sécurité. Au moins un contrôle permanent nécessaire
CLASSE C	Évènement improbable : cet évènement s'est déjà rencontré dans le secteur d'activité ou dans ce type d'organisation au niveau mondial, sans que les éventuelles corrections intervenues depuis apportent une garantie de réduction significative de sa probabilité.	Performances des mesures de sécurité fortes. Au moins une barrière de sécurité indépendante
CLASSE D	Évènement très improbable : cet évènement s'est déjà rencontré dans le secteur d'activité mais a fait l'objet de mesures correctives réduisant de significativement sa probabilité.	Performances des mesures de sécurité maximales. Plusieurs barrières de sécurité indépendantes nécessaires
CLASSE E	Évènement possible mais extrêmement peu probable : cet évènement n'est pas impossible au vu des connaissances actuelles, mais non rencontré au niveau mondial sur un très grand nombre d'années et d'installations.	Performances des mesures de sécurité maximales. Plusieurs barrières de sécurité indépendantes indispensables

Grille de criticité

La grille d'estimation des risques est basée sur l'arrêté du 29/09/2005. Elle a été adaptée à celle utilisée par l'INERIS, afin de répondre aux spécificités des risques associés aux activités en carrière.

Grille de criticité

Niveau de gravité des conséquences						Niveau de probabilité d'occurrence
Désastreux (5)						
Catastrophique (4)						
Important (3)						
Sérieux (2)						
Modéré (1)						
	E	D	C	B	A	

Risque important Non acceptable	Risques modérés ou faibles Acceptables	Risques très faibles Acceptables
------------------------------------	---	-------------------------------------

Evaluation des risques présents sur le site :

	Scénario envisagé	Niveau de gravité	Niveau de probabilité	Cinétique du risque	Evaluation du risque
Cible environnementale	Fuite lors de la rupture d'une durite ou d'un tuyau ou fuite lors du ravitaillement conduisant à un épandage d'hydrocarbure	3	C	Lente	
	Epannage d'hydrocarbure lors d'une collision entre engins	4	D	Lente	
Cible humaine	Défaillance moteur ou court-circuit d'engin conduisant à un incendie	2	D	Lente	
	Accident de la circulation	1 à 3	C	Soudaine ou lente	

Aucun risque inacceptable pour la population, l'environnement ou les biens matériels, n'a été identifié pour le site. Les risques identifiés sont classés dans la catégorie « faibles » ou « très faibles » au regard de la cinétique envisagée et de l'accidentologie recensée. Ainsi, ces risques sont acceptables et les mesures prévues nous semblent adaptées et suffisantes.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE LA CARRIÈRE D'USCLAS-DU-BOSC

1 / 2 000

